

Presse Nationale

> Politique



Visite officielle de 48 h : Le Président Abdel Fatah Al-Sissi en Côte d'Ivoire depuis hier

Le Président de la République arabe d'Egypte, Abdel Fatah Al-Sissi est depuis hier sur les bords de la lagune Ebrié pour une visite officielle de 48 heures. Cette visite s'inscrit dans le cadre du réchauffement des relations bilatérales entre Abidjan et le Caire établies dans les années 1960. Elle sera l'occasion de signature d'accords bilatéraux entre les deux pays dans plusieurs domaines. Notamment en matière d'Education, formation, agriculture, technologie et diplomatie.



Lutte contre le terrorisme : Amadou Soumahoro veut renforcer davantage la loi sur ce fléau

Le président de l'Assemblée nationale, Amadou Soumahoro est rentré mardi soir de Doha (Qatar) où il a pris part à la 140^e Assemblée et réunions connexes de l'Union interparlementaire (Uip). Faisant le point de cette rencontre, il a déclaré que la question du terrorisme endeuille tellement le monde aujourd'hui que les participants ont décidé du renforcement des dispositifs législatifs contre ce fléau. Il s'est donc dit disposer à traduire en acte très rapidement ces recommandations à l'Assemblée nationale en faisant des propositions dans ce sens.

> Economie



Lutte contre l'orpaillage illégal : des engins, du matériel, des armes et de l'or saisis

Les matériels saisis sur les sites d'orpaillage clandestin à Aboisso et à Yakassé-Attobrou (Est du pays) par la Brigade de répression des infractions au code minier (BRICM) ont été présentés, le 09 avril 2019 à Abidjan, au ministre ivoirien des Mines et de la Géologie, Jean-Claude Kouassi. Il s'agit, entre autres, de pelleuses, générateurs, groupes électrogènes, motos, appareils de communication, véhicules, or et des fusils.



Secteur minier : un chiffre d'affaires de 582,3 milliards de FCFA réalisé en 2018

Selon le porte-parole du gouvernement, le secteur minier a généré un chiffre d'affaires de 582,3 milliards de FCFA contre 539 milliards en 2017, soit une hausse de 8,02%, pour un volume total d'investissement de 268 milliards de FCFA. En outre, les recettes fiscales du secteur s'établissent à 65,84 milliards de FCFA, en 2018, contre 56,44 milliards en 2017, soit une hausse de 16,65%. De même, le nombre d'emplois induits par le secteur est en hausse de 26,63%, soit 13 327 emplois directs contre 10 524 en 2017.



4^e pont : Les premiers piliers déjà visibles

Le 4^e pont d'Abidjan, qui va relier la commune du Plateau à celle de Yopougon, est en train de sortir de terre. Les premiers piliers de ce pont dont les travaux ont été lancés le 30 juillet 2018, sont déjà visibles. Notamment dans la partie Yopougon. Cet ouvrage de 7,5 kilomètres permettra de désenclaver Yopougon.



Les 18 000 tonnes de riz seront détruites

Le gouvernement ivoirien a annoncé à l'issue du Conseil des ministres, mercredi 10 avril 2019, que les 18 000 tonnes de riz dit "avarié" déchargées au Port autonome d'Abidjan par le navire Ocean Princess, ont été mises sous scellées et seront détruites.



Entretien/Filières volailles, porcines, viande-bétail et halieutique : Adjoumani dévoile les grands projets de son ministère

Invité de l'émission télévisée "RT11 reçoit", le 09 avril 2019 à Abidjan, le ministre des Ressources animales et halieutiques, Kobenan Kouassi Adjoumani, a mis en lumière le développement de l'élevage en Côte d'Ivoire, dont la production locale de viandes est passée de 47 000 à 63 000 tonnes, soit une progression de 33%

depuis 2011. Le ministre a également annoncé la construction d'un abattoir ultra-moderne à Anyama. A propos de la production halieutique, il a indiqué qu'en 2011, la production locale en matière de ressource halieutique qui était de l'ordre de 49 000 tonnes est passée aujourd'hui à 101 000 tonnes.

> Société



Travaux à haute intensité de main-d'œuvre : 1500 jeunes de la vague 2019 entrent en activité

Environ 1 500 jeunes sélectionnés pour des Travaux à haute intensité de main-d'œuvre (Thimo) dans le cadre du deuxième volet du projet Cd2-emploi, sont sur le terrain depuis lundi. Ils ont été officiellement mis en activité lors d'une cérémonie organisée à Yopougon par le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale et la Plateforme de services Côte d'Ivoire (PFS-CI), structure en charge de la mise en œuvre des Thimo.



Education nationale/revendications : trois conseillers du Premier Ministre et la ministre Kandia Camara face aux syndicats, hier

La ministre en charge de l'Education nationale, Kandia Camara, et trois conseillers du Premier Ministre ont pris part le 10 avril 2019 à Grand-Bassam, à l'ouverture de l'atelier de validation des résolutions issues des négociations avec les syndicats tel que voulu le vendredi dernier par le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly, relativement à la mise en place du cadre de discussion promis, élargi au ministère de la Fonction publique.



Code pénal : des innovations majeures adaptées à la société

La réunion hebdomadaire des ministres a adopté un projet de loi portant code pénal. Selon le porte-parole, ce projet propose un nouveau dispositif répressif à la hauteur des exigences actuelles de sécurité et de préservation de la paix sociale dans le pays. Il modifie la formulation de certaines dispositions de sorte à simplifier la compréhension et l'application de la loi pénale. Le projet de code redéfinit les sanctions pénales en mettant un accent particulier sur la peine de travail d'intérêt général et la peine d'emprisonnement avec sursis en vue d'apporter une solution au problème de la surpopulation carcérale.



Sidi Touré à la Grande chancellerie

Le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Sidi Touré a effectué une visite de travail, mardi 9 avril 2019, dans les locaux de la Grande chancellerie. La rencontre se situe dans le cadre de l'investiture du Conseil de l'ordre du mérite de la Communication, prévue le 12 avril prochain.



Une entreprise belge pour renouveler les CNI

L'information a été livrée au terme du Conseil des ministres du mercredi 10 avril 2019. L'Etat de Côte d'Ivoire a conclu une convention avec la société belge SEMLEX pour le renouvellement des Cartes nationales d'identité (CNI). Celles-ci, pour la plupart, arrivent à expiration à compter du mois de juin prochain. Selon le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, cette signature de convention s'inscrit dans le cadre du processus de mise en œuvre du Registre national des personnes physiques (RNPP) qui fera la production des nouvelles cartes nationales d'identité.



Opérationnalisation de la CMU : les cliniques et centres de santé privés sommés de se mettre en règle

Le Conseil des ministres tenu le 10 avril 2019 à Abidjan a sommé les établissements sanitaires privés non immatriculés en Côte d'Ivoire de procéder à leur mise aux normes « sans délai ». Et ce, en vue de la généralisation de la Couverture Maladie universelle (CMU) qui doit démarrer en octobre prochain.

> Culture



La République au chevet de Bernard Dadié

Plusieurs personnalités de la République, dont le Vice-Président Daniel Kablan Duncan ont rendu un vibrant hommage, le 10 avril 2019 au palais de la culture de Treichville, au père des Lettres ivoiriennes, Bernard Binlin Dadié, décédé le 09 mars 2019 à l'âge de 103 ans. « Aujourd'hui, par cet hommage national, la Côte d'Ivoire entière est fière d'honorer cet écrivain émérite, père de la littérature ivoirienne qui fut par ailleurs un important ministre de la Culture et un grand serviteur de l'Etat. Je voudrais saisir cette occasion pour adresser, au nom du Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, nos vifs remerciements à l'ensemble des personnalités, notamment celles du monde politique et des milieux littéraires et artistiques qui ont bien voulu faire le déplacement pour assister à cet événement mémorable », a souligné Daniel Kablan Duncan.



Décédé le 09 mars 2019 : Bernard Dadié inhumé demain à Williamsville

Décédé le 09 mars 2019 à l'âge de 103 ans, le père de la Littérature ivoirienne, Bernard Binlin Dadié, sera inhumé, le 12 avril 2019 au cimetière d'Adjamé-Williamsville.

Vu sur le Net

> Politique



Sénat: L'institution se réunit avec ses membres au grand complet, ce jeudi

Le Sénat fait ce jeudi 11 avril 2019, sa rentrée solennelle avec ses membres « au grand complet ». C'est en présence du Président de République Alassane Ouattara que se déroulera cette cérémonie qui aura lieu à Yamoussoukro. Ahoussou Jeannot, le président de l'institution profitera de cette tribune pour donner la feuille de route de cette chambre du Parlement ivoirien, pour les neuf prochains mois.

> Economie



Entrepreneuriat féminin: La fille de Donald Trump se réjouit de son arrivée à Abidjan

Ivanka Trump, la fille de Donald Trump, affirme qu'elle a «hâte» d'être à Abidjan, le mercredi 17 avril 2019, pour prendre part à un sommet relatif à l'entrepreneuriat féminin. « J'ai hâte de me joindre aux dirigeants des gouvernements et du secteur privé africains en Côte d'Ivoire pour le premier Sommet régional de l'Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneurs (We-Fi)», déclare-t-elle, dans un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis en Côte d'Ivoire.



Exploitation clandestine du sable de lagune : 31 sites concernés à Abidjan, des opérateurs épinglés, une amende de 244 millions de FCfa infligée aux faussaires

L'opération "Zéro carrière illégale dans le District d'Abidjan" a permis de démanteler un puissant réseau d'exploitation clandestin du sable de lagune dans le District autonome d'Abidjan. Cette opération aura permis d'identifier et de démanteler 31 sites non autorisés d'exploitation de sable de lagune. L'information a été rendue publique, le 10 avril 2019 à Abidjan, à l'issue du Conseil des ministres, par Sidi Touré, le porte-parole du gouvernement ivoirien. A ces exploitants clandestins, Sidi Touré a fait savoir que des sanctions pécuniaires de l'ordre de 244 millions F CFA ont été infligées.

> Société



Port-Bouët : bientôt du bitume frais et des canaux d'évacuation d'eaux pour les habitants de Gonzagueville

Le directeur général de l'Agence ivoirienne de Gestion des Routes (AGEROUTE), Pierre Dimba, accompagné du maire de la commune de Port-Bouet, Emmou Sylvestre, a visité, le 8 avril, les chantiers de construction des routes de Gonzagueville. « Ce qui est déjà fait n'est pas mal, mais il faut améliorer pour qu'au-delà de la route, le problème des caniveaux puisse être traité. Dans les meilleurs délais, nos équipes vont s'atteler à le faire vite et à finir les routes pour le bonheur des habitants », a rassuré, à l'occasion, Pierre Dimba.



Les Cartes nationales d'identité, enfin c'est l'affaire de SEMLEX

SEMLEX, le nouvel opérateur, aura la charge de confectionner les Cartes nationales d'identité en Côte d'Ivoire. L'annonce a été faite ce 10 avril au cours de la conférence de presse de fin de Conseil des ministres, par le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré. Selon Sidi Touré, il s'agit d'un partenariat de 12 ans relatif à la conception, au financement, à la mise en place, à l'exploitation, au maintien en condition à la mise à niveau et aux gros entretiens Renouvellement du registre National des personnes Physiques (RNPP).

Agence de Presse

> Economie



Aménagement du décret sur la limite d'âge des véhicules importés au profit du personnel de la BAD

Le décret portant limitation de l'âge des véhicules importés en Côte d'Ivoire a été aménagé au profit des fonctionnaires de la Banque africaine de développement (BAD), à Abidjan. Dans une circulaire, le directeur général des Douanes ivoiriennes, Da Pierre Alphonse « porte à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers que le fonctionnaire de la BAD nouvellement affecté à Abidjan est autorisé, à l'instar du personnel diplomatique ivoirien, à importer son véhicule usuel sans condition d'âge avant sa prise de fonction ».



Lutte contre l'orpaillage clandestin: le gouvernement ivoirien autorise la ratification de la convention de Minamata

Le gouvernement ivoirien a adopté, mercredi, un projet de loi autorisant le Chef de l'Etat à ratifier la convention de Minamata sur le mercure signé le 10 octobre 2013 au Japon, dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage clandestin. Expliquant le texte à l'issue du Conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, a indiqué que « la convention vise à réduire durablement la production et l'utilisation de mercure dans les processus de fabrication industrielle, voire artisanale. Elle régleme le commerce, le stockage et le traitement des déchets qui contiennent du mercure ».



Bientôt le recensement des entreprises industrielles sur le territoire national

Un recensement des entreprises industrielles sera lancé sur toute l'étendue du territoire national, le 25 avril, à Abidjan, a annoncé, mercredi, une mission de la direction générale de l'Institut national de la statistique (INS) en visite à Korhogo. Ce recensement devrait permettre au gouvernement d'avoir un répertoire national géo-référencé de l'ensemble des entreprises industrielles opérant sur le territoire ivoirien, d'établir la cartographie de ces entreprises et de disposer d'une base de données économiques et financières fiables permettant d'affiner sa politique d'industrialisation.

> Société



Démarrage imminent de l'opération de renouvellement des Cartes nationales d'identité

Le gouvernement ivoirien a adopté en Conseil des ministres, mercredi, un décret d'approbation du contrat de partenariat conclu avec l'opérateur retenu qui va favoriser le démarrage imminent de l'opération de renouvellement des Cartes nationales d'identité (CNI) arrivées à expiration.

> Sport



CAN 2019 : Une délégation du COCAN 2023 en Egypte pour le tirage de vendredi

Une délégation du Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (COCAN) de 2023, forte de trois membres et conduite par son président, Lambert Feh Kessé, sera au Caire en vue de prendre part, vendredi, à la cérémonie de tirage au sort de la CAN 2019, dont la phase finale aura lieu, du 21 juin au 19 juillet, en Égypte.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic

www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGC.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cigc.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGC, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.